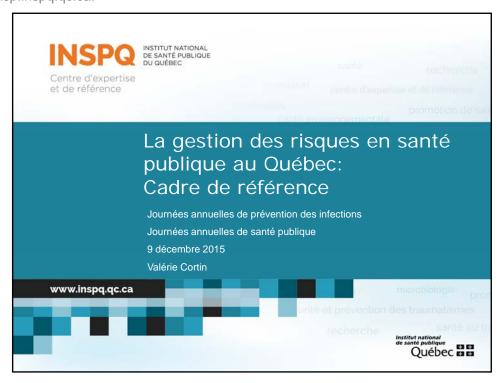
Cette présentation a été effectuée le 9 décembre 2015, au cours de la journée « 5^{es} JAPI – Au-delà des crises, la gestion des risques infectieux pour la santé des travailleurs et des patients (jour 2) » dans le cadre des 19^{es} Journées annuelles de santé publique (JASP 2015). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section *Archives* au : http://jasp.inspq.qc.ca.



Titre de la conférence : La gestion des risques en santé publique au Québec – Cadre de référence

Nom du conférencier : Valérie Cortin

FORMULAIRE DE DIVULGATION DE CONFLITS D'INTÉRÊT POTENTIELS

Déclaration de la personne ressource

J'ai actuellement, ou j'ai eu au cours des deux dernières années, une affiliation ou des intérêts financiers ou intérêts de tout ordre avec une société commerciale ou je reçois une rémunération ou des redevances ou des octrois de recherche d'une société commerciale :

non \$

oui

Si oui, précisez : Type d'affiliation Nom de la compagnie Période

Québec 2

Plan de la présentation

- 1. Objectifs et portée du Cadre de référence
- 2. Concepts clés de gestion des risques
- 3. Processus systématique de gestion des risques

Institut national de santé publique Québec 💀 🖼

Objectifs – Cadre de référence

Ce Cadre de référence vise à

- favoriser le développement d'une compréhension commune des concepts clés
- proposer un processus systématique d'évaluation et de gestion des risques à la santé
- accompagner le jugement professionnel

Institut national de santé publique Québec 💀 🖼

Portée du Cadre de référence

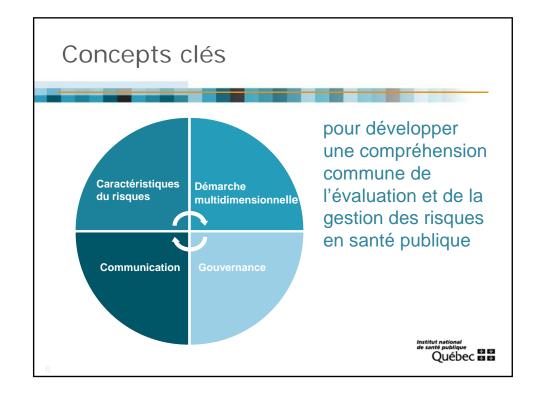
Il s'applique aux risques à la santé de la population

plus particulièrement dans les domaines

- des maladies infectieuses (MI)
- de la santé au travail (SAT)
- de la santé environnementale (SE)

institut national de santé publique

Québec



Qu'est-ce qu'un risque à la santé?

Dans ce Cadre, le risque à la santé correspond aux

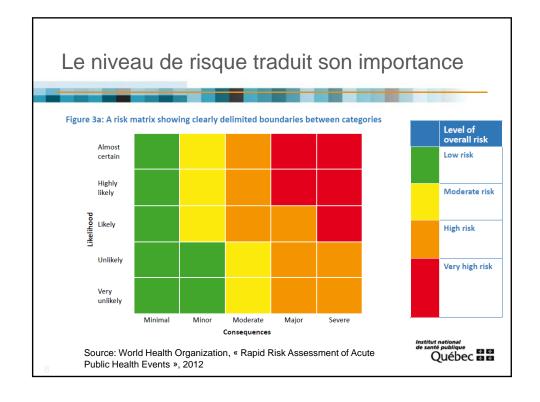
conséquences négatives sur la santé de la population et à la probabilité d'observer ces conséquences à la suite d'une exposition à un agent dangereux.

• Risque = conséquences x probabilité

Le Cadre définit aussi d'autres concepts:

Menace, danger, agent, chaîne de risque, etc.





Tenir compte des perceptions du risque facilite le dialogue entre les parties prenantes

La perception du risque désigne

toutes les représentations mentales des humains, élaborées à partir de leur propres perspectives et expériences, leur permettant d'évaluer un risque.

Les perceptions d'un risque

- sont variables
- influencent le comportement

Institut national de santé publique Québec 🖼 🖼

La gouvernance des risques

Processus par lequel l'autorité est exercée, les décisions sont prises et mises en œuvre comptetenu des pouvoirs prévus par les différentes lois dont la Loi sur la santé publique.

Une bonne gouvernance favorise

- une collaboration étroite entre les acteurs clés
- la participation des parties prenantes
- une action adaptée au risque et au contexte

Institut national de santé publique Québec 🖼 🔯 Une démarche multidimensionnelle pour favoriser une réponse adaptée au contexte

Les intervenants de SP priorisent la dimension scientifique axée sur la santé de la population.

Il peut être utile de considérer d'autres dimensions

- Environnementale
- Sociale
- Éthique
- Politique
- Économique



La dimension éthique au cœur du processus

Pour justifier les actions sur le plan des valeurs

le Cadre s'appuie sur le Référentiel de valeurs

- Inclut les 7 principes du cadre de 2003
- Présente plusieurs valeurs liées à la mission de SP et aux pratiques professionnelles
- Permet l'ouverture aux autres valeurs de société significatives au regard de la SP



12

La communication au cœur du processus

Principes invitant au dialogue et à la transparence :

- Communiquer l'information juste et pertinente au moment opportun
- Tenir compte des différentes perceptions, des enjeux et des forces en présence
- Établir une communication bidirectionnelle respectueuse
- Développer une approche adaptée aux publics cibles, au risque et au contexte

Institut national de santé publique Québec 🖼 🖼

Un processus systématique de gestion des risques à la santé

Gestion du risque

Évaluation du risque

Cadrage
Planification

Décision
Mise en œuvre
Suivi

Communication
Éthique

Caractérisation

Caractérisation

Acceptabilité
Options

Le processus accompagne le jugement professionnel des intervenants

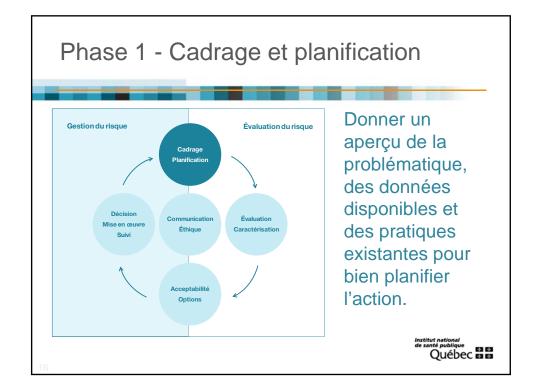
Institut national de santé publique Québec Québec Québec Québec

Un processus systématique

modulable en fonction du risque et du contexte :

- Axé sur l'expertise scientifique de SP
- Intègre au besoin d'autres dimensions pertinentes (environnementale, sociale, économique etc.)
- L'ampleur et la durée de réalisation des étapes varient
- Une démarche itérative
- La participation des parties prenantes varie
- Le Cadre est complémentaire aux guides spécifiques

Institut national de santé publique Québec 🖼 🖼



Phase 1 - Cadrage et planification: pour une vision globale claire

Le Cadrage réunit l'information pour orienter l'action

- Définir le problème à évaluer et à gérer
- Comprendre le contexte

La planification favorise l'efficacité de l'action

- Mettre en place une équipe de travail
- Établir les objectifs de SP
- Définir une approche adaptée

Institut national de santé publique

Québec

Phase 2 – Évaluation et caractérisation Développer une compréhension juste du risque et de ses conséquences possibles sur la santé en vue d'éclairer les décisions.

Phase 2 - Évaluation et caractérisation: pour une bonne connaissance du risque étudié

L'évaluation qualifie ou quantifie le risque à la santé

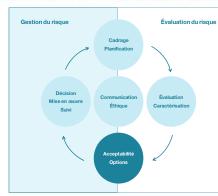
- Identifier les effets (danger et hypothèses de causalité)
- Estimer l'exposition
- Comprendre le contexte
- Estimer le risque

La caractérisation synthétise dans une perspective globale

- Conclure l'évaluation scientifique de SP (diagnostic)
- Conclure l'évaluation multidimensionnelle
- Préciser la fiabilité des conclusions (incertitude)



Phase 3 - Acceptabilité du risque et proposition d'options d'intervention



Examiner quels risques les parties prenantes sont prêtes à accepter, proposer des actions de réduction du risque en conséquence.

Les autorités de SP sont responsables des recommandations pour protéger la santé de la population.

Québec

20

Phase 3 - Acceptabilité du risque et proposition d'options : pour des décisions éclairées

L'acceptabilité du risque

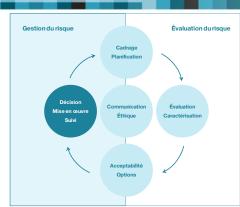
- Considérer les différentes perspectives (risque acceptable, tolérable ou intolérable)
- Établir un consensus (accord relatif, rarement unanimité)

Les options d'interventions

- Proposer différentes options
- Évaluer les options (critères: par exemple efficacité, proportionnalité, faisabilité, etc.)

Institut national de santé publique Québec 🖼 🖼

Phase 4 – Décision, mise en œuvre et suivi des interventions



Faire des choix, mettre en œuvre les actions retenues, les améliorer si nécessaire,

pérenniser les gains obtenus.

Lorsque les autorités de SP conseillent une autre autorité responsable, la SP ajuste ses interventions auprès de cette dernière en fonction du risque et de l'urgence.

Québec

Conclusion – Cadre de référence

Ce Cadre de référence

- favorise le développement d'une compréhension commune des concepts clés
- propose un processus systématique d'évaluation et de gestion des risques à la santé
- accompagne le jugement professionnel

institut national de santé publique Québec

Perspectives - Cadre de référence

Ce Cadre sera diffusé avec un aide-mémoire début 2016.

Différentes stratégies de diffusion et d'appropriation du Cadre seront proposées aux intervenants.

Institut national de santé publique Ouébec

Organismes et documents de référence principaux pour ce Cadre

- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), « Cadre de référence en gestion des risques pour la santé dans le réseau québécois de la santé publique », 2003
- International Risk Governance Council (IRGC),
 White Paper, Risk Governance Towards an integrative approach », 2005
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « Rapid Risk Assessment of Acute Public Health Events ». 2012
- US Environmental Protection Agency (EPA),
 « Framework for Human Health Risk Assessment to Inform Decision », 2014



Remerciements

Comité directeur en gestion des risques

Danielle Auger, Daniel Bolduc, Ariane Courville, Marc Dionne, Éric Goyer, Éric Lampron-Goulet, Philippe Lessard,

Comité consultatif en gestion des risques

Raynald Cloutier, Joane Désilets, Aouatif El Harchaoui, France Filiatrault, Denis Gauvin, Claire Laliberté, Lise Laplante, Bernard Pouliot, Maurice Poulin, Michel Savard

Toutes les personnes consultées pour développer ce Cadre: spécialistes de thèmes ou intervenants et directeurs lors des consultations du réseau en 2012 et 2015.

Ainsi qu'à Paul Bouchard, Hélène Dupont, Blandine Piquet Gauthier et Lucie-Andrée Roy retraités et anciens membres des Comités consultatif ou directeur

